

La ville de CHATEAUBOURG (7 500 hab.), commune en plein développement, membre de la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté, recrute :

Des agents Animateurs/trices – Périscolaires et extrascolaires Accueil Collectif de Mineurs - Ecoles publiques (H/F)

<u>Cadre d'emplois</u>: des adjoints territoriaux d'animation

Profil demandé:

- Titulaire du BAFA, BPJEPS ou équivalent
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées.
- Connaissance du public enfant (entre 2.5 et 12 ans) et de l'environnement d'accueil.
- Connaissance des techniques de l'animation.
- Connaissance de la réglementation relative à l'organisation d'accueil des enfants
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires.
- Rigueur, capacité d'adaptation et d'organisation
- Sens du travail en équipe et du service public
- Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.

Descriptif de l'emploi:

• Collectivité : Commune de Châteaubourg

• Lieu de travail : Accueil De Loisirs et Ecoles publiques

• Recrutement : contrat à durée déterminée du 31/08/2024 au 31/08/2025

• Temps de travail : 30/35 ème annualisé

• Rémunération : statutaire

Missions:

Sous la responsabilité des chefs d'équipe accueil de loisirs, scolaire/périscolaire et restauration, vous assurez notamment les missions suivantes :

SUR LES TEMPS EXTRA-SCOLAIRES: MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES:

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles :

- Encadrer les enfants avec bienveillance en veillant au respect des règles de vie en collectivité.
- Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
- Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.

Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques :

- Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure.
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur l'accueil de loisirs.
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
- Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.

Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :

- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec la direction de l'accueil de loisirs et l'équipe d'animation.
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte à la direction de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...).
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil. Participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.

SUR LES TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE:

- Encadrement d'un groupe d'enfants sur le temps du repas et/ou du goûter : distribuer du repas, gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
- Surveillance de la cour, être disponible et avenant, garant du bien-être physique et psychologique de chaque enfant.
- Entretien des locaux de restauration.
- Encadrement d'un groupe d'enfants sur un temps récréatif (garderie et pause méridienne),

<u>Candidatures à adresser</u>: au plus tôt **Poste à pourvoir**: le 31 août 2024